

Formation Utilisation et Vérification de l'adéquation des échafaudages

Objectifs

- Utiliser un échafaudage dans le respect des règles de sécurité et de prévention
- Procéder à la vérification journalière de l'échafaudage

Public et prérequis

Toute personne appelée à utiliser un échafaudage.

Etre reconnu médicalement apte au travail en hauteur

Le stagiaire doit porter ses EPI pour la formation

Programme

Rappel : Stage réalisé en référence à la Recommandation CNAMTS R408 et à l'arrêté du 21/12/2004

- Définition : les différents types d'échafaudages
- Accès et circulation en sécurité
- Limites de charge
- Maintien en sécurité de l'échafaudage
- Co-activité
- Situations dangereuses
- La réglementation
- Vérification des échafaudages

Durée

1 jour soit 7 heures

Pédagogie

Exposé / Débat - Etudes de cas - Exercices pratiques - Vidéo - Livret stagiaire

Effectif maximum

8 participants